

DATES À RETENIR

JUSQU'AU 16 NOVEMBRE 2024

**DÉPÔT DES CANDIDATURES
JUSQU'À 12 H À LA MAIRIE DU TEICH**

(Autorisation parentale + bulletin de
candidature + profession de foi)



DU 18 AU 22 NOVEMBRE 2024

CAMPAGNE ÉLECTORALE



DU 25 AU 29 NOVEMBRE 2024

ÉLECTIONS



15 JANVIER 2025 À 14H30

**PREMIER CONSEIL
MUNICIPAL
AVEC ÉLECTION
DU MAIRE DES JEUNES**



RENCONTRE

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

- ◆ Dépose ta candidature
avant le 16 novembre
- ◆ Vote dans ton école
du 25 au 29 novembre



Cher(es) élèves,

Au Teich, les élèves peuvent désormais être élus de la ville au sein du futur Conseil Municipal des Jeunes. Il permet aux jeunes de participer activement à la vie de leur commune. C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté où l'on mène des projets en lien avec la jeunesse.

Dans les prochaines semaines, tous les enfants du CM1, CM2, de 6^e et de 5^e seront appelés à élire leurs représentants au nouveau Conseil Municipal des Jeunes. Toutes les écoles seront représentées et 17 jeunes seront ainsi élus. Il s'agit d'une mission passionnante pour faire entendre la voix des jeunes et développer des projets. Faire partie du CMJ, c'est le moyen de s'exprimer et d'être le relais de ses camarades auprès de l'équipe municipale.

De nombreux projets du CMJ se sont réalisés ces dernières années (ciné pein air, rencontres intergénérationnelles). Les actions menées et l'engagement des jeunes élus contribuent au rayonnement de la commune.

Dans ce document, vous trouverez toutes les informations nécessaires pour comprendre le déroulement de cette élection et comment déposer sa candidature.

Nous comptons sur votre implication aux élections du Conseil Municipal des Jeunes pour faire que vos contributions enrichissent les projets de la municipalité.

Karine Desmoulin
Maire du Teich



Joël Rault
Conseiller Municipal référent
Conseil Municipal des Jeunes



QUI PEUT ÊTRE CANDIDAT ?



Tous les élèves de CM1, CM2, 6^e et 5^e, scolarisés et résidant au Teich.

Tu dois être **motivé pour t'impliquer** dans la vie de ta commune et accepter de participer dans la mesure de tes possibilités aux manifestations et actions organisées. Tu acceptes de **t'engager pour une durée de 2 ans** jusqu'aux prochaines élections du CMJ et tu t'engages à participer aux réunions du CMJ qui auront lieu environ 1 fois par mois (de 17 h à 19 h, le mercredi).

Comment faire ?

Il faut remplir le bulletin de candidature, la profession de foi et l'autorisation parentale (à télécharger sur leteich.fr ou à retirer à l'accueil de la mairie). **Ces documents doivent être déposés en mairie avant le 16 novembre 2024 à 12 h.**

Pour qui faut-il voter ?

Là, c'est **toi seul qui peux choisir**. Il y aura plusieurs candidats dans ton école.

Ton bulletin de vote devra **comporter deux noms et prénoms** (1 fille et 1 garçon).

Tu voteras pour ceux de ton niveau de classe que tu estimes les meilleurs pour te représenter au CMJ.

Quand faudra-t-il voter ?

Du 25 au 29 novembre. Et les résultats seront proclamés la semaine suivante.

Qui va voter ?

Tous les élèves de CM1, CM2, 6^e et 5^e.

Y-aura-t-il une campagne électorale ?

Oui ! Elle est prévue du **18 au 22 novembre**. Tu pourras préparer ta campagne en amont.

Tu es candidat. Comment peux-tu présenter ton programme ?

Tu pourras présenter ton programme sur **une feuille de format A3** qui sera affichée dans un **lieu dédié aux élections** dans ton école. C'est ta profession de foi.

Un programme, c'est l'ensemble des idées que tu as et que tu proposes de mettre en pratique dans ta ville.

Comment faire pour être élu ?

Pour être élu, il faut convaincre tes camarades de voter pour toi et recueillir le plus de voix dans ton niveau de classe.

Comment le CMJ est-il constitué ?

Il sera constitué de **17 élus**. Il y aura :

École du Delta :

CM1 : 1 fille et 1 garçon
CM2 : 1 fille et 1 garçon

École Val des Pins :

CM1 : 1 fille et 1 garçon
CM2 : 1 fille et 1 garçon

Collège Val des pins :

6^e : 2 filles et 2 garçons
5^e : 2 filles et 2 garçons
+ le meilleur score suivant

